

4. Les chiffres ci-après représentent le nombre, le genre et la valeur des contrats que le ministère de la Production de défense a adjugés au cours des années civiles indiquées. La valeur exclut l'équipement financé par le gouvernement, notamment les usines d'éner-

gie, l'outillage relatif à l'avionique et les accessoires dont les contrats sont adjugés à d'autres entrepreneurs. Une partie des valeurs indiquées s'appliquerait aux sous-contrats accordés aux sous-traitants en fuselages de la Canadair.

Genre de contrat	N°	1963		1964		1965		1966	
		en mil- lions de dollars	N°	en mil- lions de dollars	N°	en mil- lions de dollars	N°	en mil- lions de dollars	
Production d'avions	2	50.4	2	4.3	1	0.7	2	89.3**	
Mise au point d'avions	1	0.8	1	6.6	0	—	1	0.6	
Mise au point de l'avion téléguidé CL 89	1	1.0	1	4.5	1	0.5	1	3.2	
Mise au point du véhicule CL 91	1	0.4	1	0.2	0	—	1	0.2	
* Services d'entretien du produit	100	18.1	77	13.6	106	7.9	138	9.1	
		<u>105</u>	<u>70.7</u>	<u>82</u>	<u>29.3</u>	<u>108</u>	<u>9.2</u>	<u>143</u>	<u>102.4</u>

*Ces services d'entretien comprennent les pièces, la révision et la réparation, l'aide technique, les représentants sur place, les pièces mobiles de réparation, les trousseaux de modifications, les études techniques et les publications techniques.

**Comprend le contrat de l'avion CF-5.

5. En ce qui concerne les contrats éventuels que le ministère de la Production de défense accordera à la société Canadair, le ministère suivra sa ligne de conduite habituelle qui est d'essayer d'obtenir le maximum de travailleurs et de matériaux canadiens dans la mesure où cela est possible au point de vue économique et technique.

Le but principal du bureau de Londres est de combler la lacune temporaire qui existe dans les services techniques (conception industrielle) de la Canadair dans l'exécution du sous-traité en rapport avec l'avion à réaction C-5A destiné à l'armée américaine. La société Canadair et la Lockheed Corporation ont été chargées d'exécuter ce programme.

NOUVEAU GUIDE DES POSTES EN ANGLAIS

Question n° 2403—M. Allard:

1. Quand le ministère des Postes publiera-t-il un nouveau guide postal et livret de renseignements postaux dans les deux langues officielles?

2. A quelle date le ministère a-t-il publié le dernier guide postal et livret de renseignements postaux?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): 1. Le ministère des Postes n'a pas l'intention pour le moment de publier un nouveau Guide des Postes. Le ministère se propose de publier une nouvelle brochure «Renseignements postaux» dans les deux langues en avril 1967.

[L'hon. M. Drury.]

2. La Partie 1 du Guide des Postes du Canada (Lois et règlements postaux) a été publiée dans les deux langues le 30 juin 1965. Jusqu'ici, six modifications ont été publiées. La Partie 2 (Régime international—Taxes et conditions d'admission) a été publiée dans les deux langues le 1^{er} octobre 1963. Jusqu'ici, neuf modifications ont été publiées. La dernière édition de la brochure «Renseignements postaux» a été publiée par le ministère en 1963.

[Traduction]

L'EMBAUCHE À LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 2433—M. Macquarrie:

1. Quelque ministère du gouvernement a-t-il fait une estimation du nombre de personnes qu'il faudra probablement embaucher pour l'aménagement du passage du détroit de Northumberland?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre estimatif des employés qui seront requis pour chaque année de la durée des travaux?

3. A-t-on l'intention d'embaucher tout d'abord des travailleurs de l'île du Prince-Édouard?

4. Le gouvernement du Canada a-t-il fourni une aide en vue de la formation de travailleurs pour ce projet et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont la nature et l'étendue de cette formation?

5. Jusqu'à ce jour, combien de travailleurs a-t-on embauchés pour ces travaux?

6. De ce nombre, combien sont domiciliés dans l'île du Prince-Édouard?

7. Quand se propose-t-on de commencer la construction de la route d'approche du côté de l'île du Prince-Édouard?

8. Quelle portion de la route d'approche du côté du Nouveau-Brunswick est achevée?

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): 1. Oui, mais l'estimation ne comprend que les travaux